

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association.

Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

DÉLÉGATIONS

- liste mise à jour : 12 délégués confirmés/nommés (ex : Rémy Bernade pour les Hautes-Alpes, Nathalie Hagenmuller pour la Haute-Savoie).
- suppressions : 12 délégués inactifs ou démissionnaires.
- correspondants : Paul Fraisse (Drôme), Ghislaine Tandonnet (Vaucluse), Cécile Picq (Aveyron).
- les délégations sont désormais strictement départementales.

MANDAT DE DÉLÉGUÉ

- validé (charte envoyée pour signature).

PRÉPARATION AG 2026

- validations par le conseil d'administration des résolutions à faire adopter par l'assemblée générale, notamment :
 - demander quitus à l'ag pour le fait d'avoir accepté les modifications demandées par le ministère de l'intérieur pour le projet de statuts.
 - approbation des modifications du règlement intérieur.
 - modalités d'indemnisation du président(de la présidente), applicable si les statuts révisés entrent en vigueur.
- Animation AG :
 - animateurs : Élisabeth Flandrin et Philippe Siouffi.
 - répartition des points : Rémy Bernade (technique), Sébastien Truche (VHD), Jean-Dominique Poncet (finances), Fiona Mille (plan stratégique / rapport moral).

FINANCES

- bilan 2025 : validé (approuvé par le cac).
- budget 2026 : validé.

GT CHANGER D'APPROCHE (CDA)

- présentation du gt changer d'approche (CDA).

PROCHAINES RÉUNIONS

- AG : 29/03
- CA : 29/03 après l'AG.